



## Demande d'aide pour un probleme familial

Par **lulu**, le **22/06/2011** à **17:06**

Bonjour,

je suis issu d'une famille divorcée, mon père n'a jamais réellement fait partie de ma vie à peine vécu 2 ans avec lui

j'aimerais savoir si je dois constituer un dossier pour l'avenir afin d'éviter que l'on me demande de survenir à ses besoins quand il sera vieux

il ne s'est jamais occupé de moi, ne m'a jamais versé de pension alimentaire

quand j'avais environ 13 ans je suis parti vivre chez lui et ça c'est très mal passé

voilà on m'a dit de m'informer dès maintenant car il se pourrait que plus tard les services sociaux me demandent de venir à son aide et personnellement

je n'en ai aucune envie à part de la souffrance et une mauvaise image de l'homme il ne m'a rien apporté d'ailleurs pour moi il n'existe pas

merci

Par **mimi493**, le **22/06/2011** à **18:32**

Puisqu'il n'a jamais payé la pension alimentaire, est-ce que votre mère l'a fait condamner, au pénal, pour abandon de famille ?

Par **lulu**, le **22/06/2011** à **18:59**

non je pense pas je sais qu'ils ont été souvent au tribunal pour la garde et la pension mais je crois que pour avoir la paix ma mère a lâché l'affaire donc n'a plus réclamé la pension

merci

Par **mimi493**, le **22/06/2011** à **19:36**

Donc vous n'avez aucune preuve qu'il n'a jamais payé la pension.  
Le jour venu, vous ne pourrez donc pas faire jouer l'obligation réciproque